

Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière des véhicules

Avis d'appel public à candidatures

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Mairie de GIGNAC - place Auguste DUCORNOT - 34150 GIGNAC - tél. 04 67 57 01 70 - fax. 04 67 57 25 65

2. Procédure de passation

Conclusion d'une convention de gestion et d'exploitation du service de fourrière conformément aux dispositions de l'article L 1411-12, alinéa C du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations faisant l'objet d'une procédure simplifiée.

3. Objet et caractéristiques principales de la convention

a) Missions principales du délégataire

- enlèvement des épaves abandonnées et des véhicules dont la circulation ou le stationnement sont en infraction avec les dispositions du Code de la route ou aux règlements de police sur réquisition des services de police compétents avec un matériel présentant les caractéristiques suffisantes pour assurer le service,
- garde des véhicules mis en fourrière à ses risques et périls,
- convocation de l'expert en vue du classement des véhicules,
- opérations administratives de restitution ou d'aliénation ou de destruction des véhicules.

b) Rémunération du délégataire

- rémunération par les redevances versées par les usagers formellement identifiés par le Maire et correspondant aux frais de fourrière tels que fixés par un arrêté ministériel (enlèvement, garde et expertise).
- Rémunération par la commune pour les véhicules dont le propriétaire reste inconnu, sur la base d'un tarif forfaitaire.

c) Durée de délégation

- 4 ans à compter du 1^{er} juillet 2010, soit jusqu'au 30 juin 2014

4. Justificatif à produire quant aux qualités et capacités des candidats

- garanties professionnelles et financières des candidats (par analogie avec les articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics),
- certificat à jour concernant l'agrément de gardien de fourrière délivré par les services de la Préfecture,
- descriptif et plan de situation des installations.

5. Renseignements:

Mairie : Madame Sylvie BONNIER - Directrice Générale des Services - tél .04 67 57 01 70 - fax 04 67 57 25 65

6.Date limite de réception des candidatures

Mardi 7 avril 2010 à 12h00

Mairie de Gignac - place Auguste DUCORNOT - 34150 GIGNAC. Sous enveloppe recommandée avec A.R. portant la mention sur l'enveloppe extérieure « DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU SERVICE FOURRIERE - NE PAS OUVRIR ».

7.Date d'envoi à la publication

05 mars 2010.